

Bureau

Compte rendu succinct

des décisions du Bureau prises dans le cadre de sa délégation du Conseil

Affiché au siège de Grand Besançon Métropole le : <i>2 novembre 2021</i>	Séance du jeudi 28 octobre 2021 qui s'est déroulée à Grand Besançon Métropole - La City - Salle BARTHOLDI – 2 rue Gabriel Plançon à Besançon	Visé par : Le Directeur de l'Administration Générale Jean-Philippe DEMILLIER
---	---	---

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération 16 juillet 2020, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

Le présent document a pour objet de rendre compte des décisions et des débats du Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

PRESENCES

Liste des présents annexée

RELEVÉ DE DECISIONS

Le Bureau régulièrement convoqué s'est réuni le jeudi 28 octobre 2021 à 18 heures 30 en salle BARTHOLDI 2 rue Gabriel Plançon 25043 à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de GBM.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau a pris les décisions suivantes.

Organisation de la Communauté urbaine Grand Besançon Métropole

↳ R.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance de Bureau du 24/09/21

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Madame la Présidente:

- ouvre la séance du Bureau,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite le Bureau à nommer un secrétaire de séance
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Bureau :

- nomme M. Jean-Paul MICHAUD comme secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal du 24/09/2021

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

Commission n°01 : Relation avec les communes et avec la population et moyens des services publics

↳ R.2 - Garanties d'emprunts – Compétence Habitat (28 octobre 2021)

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la demande de garantie d'emprunt déposée en matière d'habitat par NEOLIA pour un montant de 682 500,00 € ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 0

↳ R.3 - Pertes sur créances irrécouvrables

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'admission en non-valeur et abandons de créances de :

- 45 353,13 € TTC au titre du Budget Principal
- 48 063,01 € TTC (soit 43 693,64 € HT) au titre du Budget Déchets
- 6 909,31 € TTC (soit 6 528,12 € HT) au titre du Budget Eau
- 4 315,92 € TTC (soit 3 922,80 € HT) au titre du Budget Assainissement

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 0

↳ R.4 - Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le recrutement d'un agent contractuel sur le poste de technicien gestion du parc au sein de la Direction des Systèmes d'information à temps complet, dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 26 janvier 1984 ;
- se prononce favorablement sur le recrutement d'un agent contractuel sur le poste de Responsable magasins au sein du service Approvisionnement et Magasins à temps complet, dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 26 janvier 1984 ;
- autorise Mme La Présidente, ou son représentant, à signer les contrats évoqués et à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 0

Commission n°04 : Transition écologique et énergétique, qualité du cadre de vie et développement durable

↳ R.5 - Fonds « Développement durable » – Attribution d'une subvention à l'association RéCiDev pour la campagne AlimenTerre 2021

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention d'un montant de 485 € à l'association RéCiDev pour l'organisation de la campagne AlimenTerre 2021 et sur les modalités d'octroi de la subvention suivante : en cas d'impossibilité d'organiser certains événements de la campagne pour des raisons sanitaires liées au coronavirus, le montant versé sera calculé sur la base des justificatifs de dépenses engagées pour la préparation de ces derniers.
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à prendre toutes les dispositions et signer les actes nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 0

↳ R.6 - Prolongation de la convention tripartite de mise à disposition de la mallette énergie – avenant n°2

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la proposition de prolongement de la convention via la signature d'un avenant n°2 ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à :
 - o signer l'avenant 2 à la convention tripartite Ville-GBM-CCDB du service de prêt de la mallette énergie, annexé au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 0

Commission n°06 : Rayonnement, aménagement du territoire, prospective et coopérations

↳ R.7 - Convention de partenariat et de valorisation du patrimoine horloger de la Ville de Besançon

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la subvention de 10 000 euros accordée à la Région pour la publication de l'ouvrage sur les bâtiments horlogers de Besançon,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 0

Commission n°07 : Proximité, santé, culture et sport

↳ R.8 - Fonds d'aide Manifestations Sportives : seconde attribution 2021

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution de 10 subventions d'un montant total de 14 800€, dans le cadre du fonds d'aide « manifestations sportives » pour le second semestre 2021 :

- 300€ au Groupe Spéléologique du Doubs pour les Journées Nationales,
- 2 000€ à Vélo Passion pour la Thormontbou,
- 1 000€ au Club Alpin Français pour le Trail Urbain de Besançon,
- 2 000€ à Grand Besançon Trail Académie pour les Défis de la Boucle,
- 500€ à ASPTT Besançon pour l'Ins'Pirey
- 500€ à Team Geneuille Vélo pour Cyclo Subway
- 1 000€ à les Foulées Généreuses pour Trail les Boucles Roses
- 2 000€ à Besançon Triathlon pour école de triathlon à Osselle
- 5 000€ à Ligue de Bourgogne Franche Comté de Handball pour la rencontre France République Tchèque
- 500€ à la Torpésienne pour la course pédestre la Grapille

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 0

Commission n°02 : Innovation, attractivité, enseignement supérieur, économie, tourisme et numérique

↳ R.9 - Soutien à l'association France Active Franche-Comté- Evènement Start Up des territoires

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'octroi d'une subvention de 5 000€ à l'association France Active Franche-Comté pour l'organisation de l'évènement Start-Up de territoire sur GBM.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 0

Bureau

Séance du 28 octobre 2021

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni salle BARTHOLDI – La City – 2 Rue Gabriel Plançon - 25043 BESANCON CEDEX, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9

La séance est ouverte à 20h30 et levée à 20h42.

Etaient présents : Mme Anne VIGNOT, M. Gabriel BAULIEU, M. Nicolas BODIN, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Yves GUYEN, Mme Marie ZEHAF, M. Daniel HUOT, Mme Marie ETEVENARD, Mme Catherine BARTHELET, M. Michel JASSEY, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Fabrice TAILLARD, M. Sébastien COUDRY, M. Loïc ALLAIN, Mme Françoise PRESSE, M. Gilles ORY, M. François BOUSSO, M. Frédérique BAEHR, M. Yves MAURICE, M. Anthony NAPPEZ

Etaient absents : M. Pascal ROUTHIER, M. Aurélien LAROPPE, M. Benoît VUILLEMIN, M. Christophe LIME, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, Mme Anne BENEDETTO, M. Gilbert GAVIGNET, M. Marcel FELT, M. Nathan SOURISSEAU, M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE

Secrétaire de séance : M. Jean-Paul MICHAUD

Procurations de vote : M. Nathan SOURISSEAU à Mme Françoise PRESSE

**Communauté urbaine
Grand Besançon Métropole**

Procès-verbal

Bureau

Séance du jeudi 28 octobre 2021

Salle Bartholdi – Rez-de-chaussée de GBM

ORDRE DU JOUR

1^{ÈRE} PARTIE - VOLET DÉCISIONNEL	3
Organisation de la Communauté urbaine Grand Besançon Métropole	3
Rapport n°1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance du 24/09/2021	3
Commission n°01 : Relations avec les communes et avec la population et moyens des services publics	4
Rapport n°2 - Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (28 octobre 2021)	4
Rapport n°3 - Pertes sur créances irrécouvrables	4
Rapport n°4 - Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement	5
Commission n°04 : Transition écologique et énergétique, qualité du cadre de vie et développement durable	5
Rapport n°5 - Fonds « Développement durable » - Attribution d'une subvention à l'association RéCiDev pour la campagne AlimenTerre 2021	5
Rapport n°6 - Prolongation de la convention tripartite de mise à disposition de la mallette énergie - Avenant n°2	5
Commission n°06 : Rayonnement, aménagement du territoire, prospective et coopérations	5
Rapport n°7 - Convention de partenariat et de valorisation du patrimoine horloger de la Ville de Besançon	5
Commission n°07 : Proximité, santé, culture et sport	5
Rapport n°8 - Fonds d'aide Manifestations Sportives - Seconde attribution 2021	5
Commission n°02 : Innovation, attractivité, enseignement supérieur, économie, tourisme et numérique	6
Rapport n°9 - Soutien à l'association France Active Franche-Comté - Événement Start Up des territoires	6

Communauté urbaine Grand Besançon Métropole

Bureau Séance du jeudi 28 octobre 2021

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est à Grand Besançon Métropole, en La City – 2, rue Gabriel Plançon – 25 000 Besançon, sous la présidence de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

La séance est ouverte à 20h30 et levée à 20h42.

1^{ÈRE} PARTIE - VOLET DÉCISIONNEL

Organisation de la Communauté urbaine Grand Besançon Métropole

Rapport n°1 - Désignation d'un secrétaire de séance -
Approbation du procès-verbal de la séance du 24/09/2021

Mme la PRÉSIDENTE.- Je vous propose maintenant de passer au Bureau, et donc de commencer. On va aller assez vite. On en reparlera quand on sera un peu plus nombreux, mais je m'interroge sur l'intérêt de passer en Bureau tous les dossiers qui vont repasser en Conseil Communautaire. Cette méthode existe depuis très longtemps. Néanmoins, ne faut-il pas la réinterroger ? Nous n'allons pas en parler ce soir, mais je m'interroge quand même, parce que nous passons des dossiers qui repassent en Conseil, sauf si nous prenons des décisions, puis que nous les changeons plusieurs fois, ce qui veut dire que notre système ne fonctionne pas. Je pense que nous travaillerons pour vous proposer peut-être une autre méthode que celle consistant à passer tous les dossiers en Bureau, si vous en êtes d'accord.

M. BAULIEU.- C'est à voir. Par exemple, pour ce soir, j'ai refait un point téléphonique avec Pascal BRENIÈRE sur des gros dossiers que nous avons déjà évoqués en détail en Bureau-Débat. Nous n'allons peut-être pas les représenter formellement, mais nous sommes sur la validation avant un Conseil Communautaire.

Mme LA PRÉSIDENTE.- Nous l'avons décidé ainsi. Nous ne sommes pas obligés de le faire. Je pense que dans l'ordre du jour que nous avons ici, nous pourrions nous mettre d'accord sur les dossiers sur lesquels nous travaillerions en Bureau pour ne pas tous les repasser. Nous pourrions essayer autre chose, et si cela ne convient pas, nous reviendrons en arrière. De toute façon, c'est juste un règlement intérieur. C'est notre organisation. Essayons-nous de procéder autrement ?

Mme LA PRÉSIDENTE.- Je pense que nous sommes d'accord pour ceux qui ont été amenés à une discussion. Quant aux autres, il faut tout passer. Nous allons essayer une autre méthode, et si vous y voyez des failles, n'hésitez pas à nous le signaler. Je pense que nous devons essayer de voir si nous proposons une autre façon de faire. Nous allons donc vous proposer quelque chose, et vous nous direz si cette nouvelle façon de travailler vous convient.

Mme BARTHELET.- Je me dis que si nous procédons ainsi, certains dossiers ne seront présentés nulle part. J'imagine que ce sont des dossiers qui n'ont pas « grande importance », parce que cela répond à un critère de subvention, par exemple. Du coup, nous ne l'entendrons pas une seule fois, parce que nous n'en parlerons pas non plus en Conseil Communautaire.

Pour la connaissance partagée, cela signifie que cela reposera uniquement sur notre volonté à bien lire absolument tous les rapports comme il faut.

Mme LA PRÉSIDENTE.- Vous vous souvenez que j'en passe certains de cette manière. Je vous propose que nous testions une nouvelle façon, une nouvelle méthode. Si nous nous apercevons que cela ne convient pas, nous reviendrons en arrière, parce que c'est une affaire entre nous. J'ai bien fait, j'ai lancé un débat ce soir comme si nous n'en avions pas assez.

M. BODIN.- C'est une question très importante, parce que depuis le début du mandat, plusieurs fois, lors du Conseil Communautaire, qui est le seul finalement à avoir légitimité, j'ai entendu dire « ce rapport a été voté en Bureau », et de fait, comme cela a été validé en Bureau, nous sommes obligés de reproduire la même position en Conseil Communautaire. Cela signifie que si cela ne passe plus en Bureau, s'il n'y a pas eu un débat formel, on ne pourra plus s'en prévaloir. Certes, nous faisons des Bureaux-Débats, mais ce qui m'intéresse, c'est le Conseil Communautaire. En Bureau, sont présentes des personnes qui représentent les différents secteurs. Pour moi, seul le Conseil Communautaire vaut juridiquement parlant. Cela veut dire que juridiquement, nous serions en train de revenir sur un autre « truc », ou d'avoir un discours différent de celui que nous avons eu depuis le début du mandat.

Mme LA PRÉSIDENTE.- Nous avons aussi vu le contraire. Des décisions ont été prises en Bureau et des personnes se sont positionnées autrement. Nous avons tout vu. Néanmoins, je voulais simplement savoir si nous allégions nos soirées d'une certaine façon sur des dossiers qui ont déjà fait l'objet de discussion, de commission, etc. Si vous souhaitez continuer à procéder ainsi, cela ne me pose aucun problème.

M. MICHAUD.- Je pense que lorsque nous passons les rapports comme tu le fais habituellement, certains ne donnent pas vraiment sujet à discussion. Les passer rapidement ne me semble pas être un inconvénient. Cependant, il faut au moins donner le titre du rapport, ce qui permet à tout le monde d'intervenir ou de poser une question. Je pense que ce serait intéressant de le conserver ainsi. Nous pouvons trouver parfois que ces Bureaux sont un peu longs. Je vais dire une chose que je ne devrais pas dire, mais nous n'avons pas forcément toujours le temps de tout lire en préparation. Parfois, cela m'est arrivé de découvrir en Bureau un dossier sur lequel quelque chose m'interpelait. Nous avons envie d'aller plus vite, parce que nous sommes tout pareil. Ce soir, cela fait déjà deux heures que nous sommes là, et c'est vrai que nous avons envie d'aller plus rapidement, mais cela peut poser aussi problème.

Mme LA PRÉSIDENTE.- Il y a quelques vides ce soir. Nous en discuterons et nous regarderons. Cela étant, il est vrai que parfois, comme vous l'avez vu, je passe très vite certains rapports. Je commence d'ailleurs avec le premier. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Merci.

Je vous propose de désigner Jean-Paul MICHAUD comme secrétaire de séance.

Commission n°01 : Relations avec les communes et avec la population et moyens des services publics

Rapport n°2 - Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (28 octobre 2021)

Mme LA PRÉSIDENTE.- Avez-vous des commentaires particuliers sur ce dossier ? Non. Je soumetts au vote. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Rapport n°3 - Pertes sur créances irrécouvrables
--

Mme LA PRÉSIDENTE.- Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Rapport n°4 - Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement

Mme LA PRÉSIDENTE.- Nous nous le sommes déjà dit plusieurs fois, mais nous devons être très prudents dans les décisions que nous prenons, même en Bureau-Débat. En effet, concernant tout ce qui va impacter le fonctionnement, nous ne pourrons pas prendre les décisions les unes derrière les autres. Dans le PPIF, tout ce que nous nous disons en Bureau-Débat devra être remesuré à travers le travail PPIF. Ce n'est pas parce qu'un dossier est passé devant l'autre que nous décidons qu'étant passé le premier, il sera décidé.

Mr BAULIEU ; - Mais là, on est sur des recrutements en vacance d'emploi

Mme LA PRÉSIDENTE.- Non, mais je profite de l'occasion. Pour ce rapport, qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Commission n°04 : Transition écologique et énergétique, qualité du cadre de vie et développement durable

Rapport n°5 - Fonds « Développement durable » - Attribution d'une subvention à l'association RéCiDev pour la campagne AlimenTerre 2021

Mme LA PRÉSIDENTE.- Avez-vous des questions ? Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Rapport n°6 - Prolongation de la convention tripartite de mise à disposition de la mallette énergie - Avenant n°2

Mme LA PRÉSIDENTE.- Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Commission n°06 : Rayonnement, aménagement du territoire, prospective et coopérations

Rapport n°7 - Convention de partenariat et de valorisation du patrimoine horloger de la Ville de Besançon

Mme LA PRÉSIDENTE.- Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Commission n°07 : Proximité, santé, culture et sport

Rapport n°8 - Fonds d'aide Manifestations Sportives - Seconde attribution 2021

Mme LA PRÉSIDENTE.- Y a-t-il des interventions ?

M. MICHAUD.- J'en profite pour évoquer ce que nous avons évoqué ensemble jeudi passé. Comme il y a une subvention pour la Torpésienne pour la course pédestre la Grapille, vous savez qu'il y a eu un triste événement lors de la préparation de cette course. Nous l'avons évoqué l'autre jour. Il faudra que cela nous interpelle d'une certaine façon au niveau des assurances pour ce type de manifestation. Nous devons avoir un questionnaire sur le sujet. Ayons une petite pensée pour ce bénévole qui a malheureusement perdu la vie en préparant cette course. Je crois qu'il est important que nous ayons des bénévoles, et lorsqu'il y a un tel événement, nous devons leur rendre hommage.

Mme LA PRÉSIDENTE.- Tu as raison. Cela méritera que nous refassions peut-être là aussi une intervention en Conférence des Maires. Je pense que nous devons mettre dans nos tablettes pour la prochaine Conférence des Maires un note pour rappeler aux uns et aux autres d'être attentifs à ces conditions d'engagement des bénévoles. Cela peut engager bien sûr les responsabilités des bénévoles, le risque pour les bénévoles, mais aussi la responsabilité du maire et les risques pour le maire. Nous devons bien veiller à rappeler les règles dans lesquelles nous devons être. Tu as raison. Je soumetts au vote. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

**Commission n°02 : Innovation, attractivité, enseignement supérieur,
économie, tourisme et numérique**

Rapport n°9 - Soutien à l'association France Active Franche-Comté - Événement Start Up des
territoires

Mme LA PRÉSIDENTE.- Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

***Examen des rapports
qui seront soumis au vote du Conseil de Communauté***

Mme LA PRÉSIDENTE.- Merci. Bonne soirée.

La séance est levée.